

Interact

Appel à

projets

2022

Unil

UNIL | Université de Lausanne



Ville de Lausanne

Interact : Faire émerger et stimuler les collaborations Ville - UNIL

Aujourd'hui, les villes s'ouvrent de plus en plus au monde de la recherche et aux savoirs scientifiques, les universités développent de plus en plus les interactions avec leur environnement socio-économique. La Ville de Lausanne considère le développement des relations et des collaborations avec l'Université comme un axe stratégique fort, alors que l'Université a intégré la contribution à la société et l'ouverture des activités de recherche vers la Cité dans sa planification stratégique.

Les collaborations entre les scientifiques ou les services administratifs de l'UNIL et les services de la Ville sont nombreuses et variées. Mais on constate qu'elles reposent essentiellement sur des relations interpersonnelles et ne bénéficient pas d'un soutien ou d'une valorisation institutionnels systématiques.

C'est pourquoi la Municipalité et la Direction de l'Université se sont engagées dans le développement d'une collaboration raisonnée et structurée, qui doit bénéficier tant aux chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s des facultés et des services de l'Université, qu'aux collaborateur·trice·s des services de la Ville, et par extension à la population de celle-ci.

Elles ont développé à ce titre un dispositif qui favorise les projets de collaborations : la *plateforme Interact* dont la mise en œuvre a été confiée au Secrétariat général de l'UNIL et au Secrétariat municipal de la Ville. Ses deux axes d'action sont :

- la mise sur pied de mécanismes pour favoriser l'émergence de collaborations (matching) ;
- le développement d'outils et de conditions garantissant le bon déroulement des collaborations (accompagnement méthodologique).

Depuis 2018, la Ville de Lausanne et l'Université ont ainsi soutenu chaque année des projets conjoints UNIL-Ville sélectionnés sur appel.

Cette année, **l'appel à projet lancé par la Ville et l'UNIL a pour thème « La ville et le genre »**. Les projets s'intéresseront ainsi à la manière dont les villes - en tant qu'entités de gouvernance locale - peuvent activement faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes. Quels sont les mécanismes de gouvernance, les leviers et les processus à disposition des autorités locales pour agir dans ce domaine ? Les projets porteront sur la manière dont les politiques publiques peuvent être conçues en intégrant la dimension du genre, et sur les effets d'une telle démarche. Les enjeux de genre traversent en effet l'ensemble des activités d'une ville, qu'il s'agisse, par exemple, de politique du personnel, de planification et d'organisation des espaces publics, de l'offre de loisirs, ou encore de politiques en matière d'inclusion des personnes immigrées, d'accueil de l'enfance, de sport ou de culture. Les projets pourront également porter sur les outils à disposition des villes pour développer des politiques publiques sensibles au genre (*gender mainstreaming*, collecte de données genrées, budgets sensibles au genre, par exemple).

Appel à projets

Dans le but de stimuler les collaborations Ville et Université et de développer de manière collaborative les connaissances, la Ville de Lausanne et l'UNIL mettent à disposition un montant total de **CHF 40'000.-**, pour l'année 2022.

Le budget par projet peut s'élever jusqu'à CHF 20'000.-

Objectif

- Mettre en synergie les expertises académiques et de terrain développées dans les deux institutions pour répondre à la thématique.

Conditions

Les projets doivent satisfaire aux critères énoncés ci-après.

- Être conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne. La composante UNIL devra comprendre au moins un·e chercheur·e, ou un·e étudiant·e suivi par un·e enseignant·e UNIL ;
- Il peut s'agir de travaux de type recherche collaborative, rédaction de mémoire (bachelor et master – individuel ou de groupe), thèse de doctorat, séminaire de recherche (bachelor et master), médiation culturelle et scientifique, sciences citoyennes, etc. ;
- Avoir un ancrage lausannois ;
- Ouvrir une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique ;
- Se dérouler durant l'année civile 2022.

Dans le cas où un·e partenaire de l'UNIL ou de la Ville souhaite déposer un projet mais ne dispose pas de contact au sein de l'autre institution, il·elle peut s'adresser à la plateforme Interact (interact@unil.ch) qui lui fournira une aide pour identifier un·e partenaire.

Vade-mecum

La plateforme Interact a développé un [Vade-mecum pour une bonne collaboration entre chercheurs et partenaires publics ou associatifs](#) auquel il est demandé de se référer pour la rédaction du dossier de dépôt.

Rubriques devant figurer dans le dossier de projet

1. Titre du projet
2. *Executive summary* (0.5 page)
3. Responsables du projet (rattachement, fonction, coordonnées complètes) et expertise des responsables du projet relative à la thématique proposée (CV)
4. Finalité et forme de la collaboration : objectifs, méthodes envisagées, modalités de collaboration, valeur ajoutée des apports des deux partenaires (selon Vade-mecum chap.1)
5. Gouvernance (Vade-mecum chap. 2)
6. Contributions respectives (Vade-mecum chap. 3 et 5)
7. Exploitation et valorisation des résultats (Vade-mecum chap. 4)
8. Calendrier et Budget (matériel, mandats, consommables, déplacements, autres sources de financement, etc.)

Modalités d'évaluation des projets et calendrier

Les demandes doivent être adressées à interact@unil.ch au plus tard **le 2 janvier 2022**.

Les projets seront évalués par un comité conjoint UNIL-Ville de Lausanne. Ils pourront démarrer dès **le 1^{er} février 2022 et devront arriver à leur terme au 31 décembre 2022**.

Composition du comité de sélection

Simon Affolter	Secrétaire municipal
Patrizia Darbellay	Secrétaire municipale adjointe
Liliane Michalik	Vice-rectrice Égalité, diversité et carrières
Marc de Perrot	Secrétaire général de l'UNIL
Carine Carvalho	Cheffe du Bureau de l'égalité UNIL
Alain Kaufmann	Directeur du Collaboratoire
Joëlle Moret	Déléguée à l'égalité et à la diversité

20 octobre 2021/SG